

UFR ALLSH  
*Aix-Marseille Université*  
*Site SCHUMAN 29 avenue R. Schuman*  
*13621 Aix-en-Provence*

Département Arts

**Secteur Cinéma**

**Licence Arts du spectacle**

**Parcours L3**

**« Théories et pratiques du cinéma et de l'audiovisuel »**

***Année universitaire 2020-2021***

***Attention : les informations ci-dessous sont données sous réserve de modifications à la rentrée, où elles vous seront indiquées de manière définitive.***

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### coordonnées du département :

UFR ALLSH, Département  
Arts Secteur Cinéma -  
audiovisuel  
Aix-Marseille Université, Centre  
d'Aix 29, Avenue Robert Schuman  
13621 Aix - en - Provence cedex 1  
Téléphone standard : 04 13 55 30  
30

Secrétariat du département :  
Catherine Bernard-Berenger , bureau **D201**  
Permanence téléphonique : 04 13 55 35 45  
Site Web du département : <http://allsh.univ-amu.fr/lettres-arts/pole> E-mail : [catherine.BERNARD-BERENGER@univ-amu.fr](mailto:catherine.BERNARD-BERENGER@univ-amu.fr)

### Inscriptions administratives et Inscriptions pédagogiques :

S'adresser à votre scolarité **bureau 6** au sein de la **Division de l'étudiant – 29, avenue Robert Schuman.**

### Equipe enseignante :

**Bureau D423**  
Consultez les **horaires de**  
**permanences Tel** : 04 13 55 35 49  
**Fax** : 04 13 55 35 35

### Pôle technique :

**Quentin Rameau**, Responsable technique du secteur cinéma.

pôle technique sur Aix-en-Provence, Campus Schuman, salle A101, salles de montage  
A102/A102bis pôle technique sur Marseille : site de St Charles, bâtiment Yves Mathieu et  
Turbulence

Permanence téléphonique : 04 13 55 35  
42 E-mail : [quentin.rameau@univ-amu.fr](mailto:quentin.rameau@univ-amu.fr)

**Licence « Lettres et sciences humaines  
» Mention Arts du spectacle**

Responsable de la mention de licence Arts du spectacle: **Caroline Renard**  
Responsable de la L3 Théories et pratiques du cinéma et de l'audiovisuel : **Guy Lambert**

**PRÉSENTATION DE LA FORMATION**

La visée globale de la mention Arts du spectacle est de donner une formation articulant théorie, pratique et connaissance du milieu professionnel dans les arts de la scène et de la production cinématographique et audiovisuelle

: une réflexion sur l'art (la scène, le texte, l'acteur, l'image, le documentaire..) nouée à une implication dans l'art, dans la prise en compte de la réalité des métiers de ce champ.

L'esprit critique, la responsabilité et la notion de projet sont au coeur de cette mention de licence dont l'objectif principal est de maîtriser les connaissances théoriques et pratiques concernant les arts du spectacle afin de savoir les articuler à la construction d'un projet professionnel.

Le cursus se compose :

- d'enseignements artistiques théoriques portant sur l'histoire, l'esthétique et la théorie du cinéma
- d'ateliers pratiques qui constituent une approche de la création cinématographique
- d'enseignements de culture générale en Arts du spectacle, Lettres et Musicologie

Les quatre premiers semestres (L1 S1, L1 S2, L2 S3, L2 S4) constituent une initiation aux études cinématographiques et une découverte du travail universitaire. Les semestres 5 et 6 de la troisième année (L3 S5, L3 S6) proposent un approfondissement dans le domaine des études cinématographiques et le choix entre trois parcours :

- Parcours 1 « Théories et pratiques du cinéma et de l'audiovisuel »
- Parcours 2 « Arts de la scène »

**OBJECTIFS ET CONCEPTION du parcours « Théories et pratiques du cinéma et de l'audiovisuel»**

Il s'agit d'une formation à l'analyse critique des discours audiovisuels et à la réalisation audiovisuelle (cinéma, vidéo etc.).

Parce que la critique des formes existantes est au coeur de toute pratique consciente, parce que la critique et la création ne s'excluent pas, bien au contraire, notre enseignement cherche à maintenir un équilibre entre théorie, analyse, pratique et création.

De même il nous semble obligatoire d'explorer dans la mesure de nos moyens, la totalité du champ des productions et des réalisations audiovisuelles. L'esprit critique, la responsabilité et la notion de projet sont au coeur de notre conception de l'apprentissage.

L'analyse filmique dans ses aspects esthétiques, théoriques, historiques et sociologiques est une des dimensions fondamentales de notre enseignement. Il s'agit de mettre à la question et au travail la totalité du champ audiovisuel (cinéma, vidéo, multimédia).

La pratique ne sera pas détachée de l'esprit critique mais tissée avec celui-ci, son apprentissage alternera ateliers en groupe, perfectionnement technique, réalisations individuelles et stages.

## INFORMATIONS GENERALES

**Le secteur cinéma et audiovisuel** appartient au Département "Arts". Ce département appartient à l' **UFR** (Unité de Formation et de Recherche) **ALLSH** (Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines). Le secteur cinéma délivre des enseignements en premier, deuxième et troisième cycle. Il propose en premier cycle des enseignements dans la mention Arts du spectacle. À partir du semestre 5 de LICENCE, il propose une formation spécialisée en études cinématographiques, permettant ensuite une orientation vers le Master Cinéma-Audiovisuel (et en particulier vers les parcours « Ecritures critiques, recherche et didactique de l'image » ou « Ecritures documentaires, recherche et création ») et vers le doctorat Lettres et Arts.

### Responsable dans la formation

**Guy Lambert**, Maître de Conférences, [guy.lambert@univ-amu.fr](mailto:guy.lambert@univ-amu.fr)

Responsable de la L3 Théories et pratiques du cinéma et de l'audiovisuel. Responsable des pratiques audiovisuelles sur le centre Schuman.

### Présentation de l'équipe enseignante intervenant dans la formation

**Jean-Michel Durafour**, Professeur des universités, [jean-michel.durafour@univ-amu.fr](mailto:jean-michel.durafour@univ-amu.fr)

Directeur du Laboratoire d'études en sciences des arts (LESA). Responsable du Parcours de Master Ecritures Critiques.

**Thierry Millet**, Maître de Conférences (habilité à diriger des recherches) [thierry.millet@univ-amu.fr](mailto:thierry.millet@univ-amu.fr)

**Jean-Michel Pérez**, Maître de Conférences Associé, réalisateur, Chef monteur, [jean-michel.perez@univ-amu.fr](mailto:jean-michel.perez@univ-amu.fr)  
Responsable de la deuxième année du Master Ecritures Documentaires.

**Caroline Renard**, Maître de conférences, [caroline.renard@univ-amu.fr](mailto:caroline.renard@univ-amu.fr)

Directrice du département Arts. Responsable de la licence Arts du spectacle.

**Thierry Roche**, Professeur des universités, [thierry.roche@univ-amu.fr](mailto:thierry.roche@univ-amu.fr)

Responsable du secteur cinéma. Responsable de la première année du parcours et du parcours Ecritures Documentaires du Master Audiovisuel.

### Les permanences des enseignants ont lieu au bureau D423 sur rendez-vous.

- Chaque enseignant peut être contacté directement pour des rendez-vous personnels.

**Intervenant(e)s professionnel(le)s et institutionnel(le)s en Licence** : **Louis Dieuzayde** (MCF Etudes théâtrales), **Christine Douce**, conservatrice S.C.D. (Bibliothèque Universitaire), **Fulvia Alberti**, réalisatrice ; **Laetitia Agostini**, réalisatrice; **Jean-Luc Chaperon**, réalisateur ; **Séverine Mathieu**, scénariste et réalisatrice ; **Denis Alcaniz**, doctorant en études cinématographiques, **S. Escobar**, doctorante en études cinématographiques, **Marie Mandy**, réalisatrice et productrice, **Olivier Levallois**, scénariste.

### Votre adresse mail

L'Université met à votre disposition une adresse mail qui se présente

ainsi : [prenom.nom@etu.univ-amu.fr](mailto:prenom.nom@etu.univ-amu.fr)

Elle met également à votre disposition des ordinateurs à l'entrée de la Bibliothèque Universitaire (BU). **Il est de votre responsabilité d'activer votre adresse mail et de vous familiariser avec les installations mises à votre disposition** : elles permettent l'accès à Internet, à votre boîte mail ainsi qu'au système Apogée/Moodle.

Vous pouvez bien sûr utiliser votre ordinateur personnel et votre adresse mail privée. Cependant, l'adresse fournie par l'université s'avère obligatoire : vous en aurez besoin pour accéder à l'ENT pour les conventions de stage et l'accès à vos relevés de notes.

## Calendrier de l'année universitaire

### Prérentrée L3 :

Vendredi 4 septembre 2020 – 14h-17h **salle A223**

Début des cours : Lundi 07 septembre 2020

### 1<sup>er</sup> semestre

**ENSEIGNEMENTS : du 7 septembre au 4 décembre 2020 inclus**

Congés :

- Automne : Du 26 octobre au 30 octobre inclus
- Fin d'année : Du 21 décembre au 01 janvier inclus

**EXAMENS** : Du 14 décembre au 8 janvier inclus  
*Date limite de remise des travaux : 10 janvier 2021*

### 2<sup>ème</sup> semestre

**ENSEIGNEMENTS : du 25 janvier au 10 avril 2021 inclus**

Congés d'hiver : 23 février au 27 février 2021

**EXAMENS** : du lundi 19 avril au 31 avril 2021

**deuxième session - 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> semestres**

du lundi 14 juin au 16 juin 2021

## Modalités de Contrôle des Connaissances

### Dispositions spécifiques à la licence

#### a) Organisation du contrôle des connaissances

Les enseignements semestriels donnent lieu à une évaluation des acquis dont les modalités d'organisation relèvent du seul choix de la composante dans le respect de la réglementation. Dans cette perspective, trois types d'organisation du contrôle des connaissances sont possibles au sein d'une UE : - les connaissances sont évaluées au seul moyen d'un contrôle terminal ; - les connaissances sont évaluées à l'issue d'une combinaison entre contrôle terminal et contrôle continu selon des pondérations fixées par la composante ; - les connaissances sont évaluées au moyen d'un contrôle continu intégral (CCI). Lorsque le CCI est instauré, celui-ci se compose d'au moins trois épreuves réparties dans le semestre, majoritairement organisées en présentiel. Aucune des épreuves organisées dans le cadre du CCI ne peut représenter plus de 50% de la note finale à l'enseignement concerne.

#### b) Organisation des sessions d'examen

Quel que soit le type d'organisation du contrôle des connaissances retenues, deux sessions d'examens sont proposées

: les UE devant être réévaluées en seconde session seront celles qui n'auront été acquises ni par capitalisation ni par compensation à l'issue de la première session. Pour les travaux pratiques ainsi que pour les UE et éléments constitutifs d'UE ayant fait l'objet d'un contrôle continu partiel durant le semestre, l'opportunité de conserver ou non les notes de contrôle continu de la session 1 pour la session 2 est laissée à l'appréciation de la composante.

#### c) Obligation d'assiduité

Les étudiants inscrits au titre d'une formation sont soumis à une obligation d'assiduité concernant l'assistance aux travaux dirigés et/ou pratiques faisant partie du cursus. Toute dérogation éventuelle à cette règle sera exercée dans des conditions fixées par la composante. La présence à toutes les épreuves de session 1 est obligatoire (examens terminaux de fin de semestre et épreuves de contrôle continu). Tout étudiant concerné par la seconde session est tenu de se présenter aux épreuves des UE non acquises en session 1 selon des modalités précisées par la composante. Dans le cas contraire, il sera automatiquement déclaré ajourné à la seconde session, sans application des règles de compensation précisées dans le paragraphe

#### d) Critères de validation des connaissances appliqués dans l'établissement

##### Modalités de validation

Unité d'enseignement Une UE est acquise par capitalisation des lors que sa note est supérieure ou égale à 10/20. Si l'UE comporte des éléments constitutifs, la note à l'UE est obtenue par calcul de la moyenne pondérée des éléments qui la composent. Dans ce cas, les coefficients respectifs des éléments constitutifs de l'UE sont précisés dans les dispositions particulières propres à la formation. - Les UE se compensent entre elles au sein d'un même semestre (y compris stage) : lorsque la note à l'UE est inférieure à 10/20 mais que l'étudiant a obtenu la moyenne au semestre, l'UE est alors validée par compensation. Toute UE obtenue, par capitalisation ou par compensation, l'est définitivement, sans possibilité de renonciation. Si l'UE obtenue est constituée de plusieurs éléments, ces derniers sont également considérés comme définitivement valides, quelle que soit la note attribuée à chaque élément constitutif de l'UE. De même sont capitalisables les éléments constitutifs des unités d'enseignement, dont la valeur en crédits est également fixée.

**Semestre** La note du semestre est obtenue par calcul de la moyenne pondérée des UE qui le composent, à laquelle s'ajoutent d'éventuels points de bonification. Les crédits attribués à chaque UE sont utilisés comme coefficients pour le calcul des moyennes générales au semestre, à l'année et au diplôme.

\*les semestres 1 et 2 se compensent à l'intérieur de la 1<sup>e</sup> année de licence,

\*les semestres 3 et 4 se compensent à l'intérieur de la 2<sup>e</sup> année de licence,

\*les semestres 5 et 6 se compensent à l'intérieur de la 3<sup>e</sup> année de licence.

Les semestres relevant de niveaux différents ne peuvent se compenser entre eux à l'intérieur de la licence.

**Validation de l'année** L'année est validée des lors que la moyenne des deux semestres qui la composent est supérieure ou égale à 10/20 (que les deux semestres soient capitalisés, ou que l'un d'entre eux soit compensé). Si deux semestres se compensent au sein d'une même année, les 60 crédits annuels sont considérés comme acquis.

**Délivrance de la licence** : elle est subordonnée à la validation de chacune des trois années qui la composent et entraîne l'obtention de 180 crédits. Les première, deuxième et troisième années de licence ne se compensent pas entre elles : une validation du diplôme par compensation entre les niveaux annuels ne peut être prononcée que sur décision du jury.

**Délivrance du DEUG** : Le Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (DEUG) peut être délivré sur demande expresse

de l'étudiant, dès lors que celui-ci a validé les première et deuxième années du diplôme de licence.

Absence de note éliminatoire Il n'existe aucune note éliminatoire au sein de la licence, qu'il s'agisse de la validation

des éléments constitutifs d'UE, de l'UE, du semestre, de l'année ou du diplôme.

### **Règles de progression**

Pour accéder à l'année supérieure, un étudiant doit avoir validé l'année en cours (obtention des 60 crédits de L1 nécessaire pour passer en L2, obtention des 60 crédits de L2 nécessaire pour passer en L3). Dans le cas contraire, l'étudiant est déclaré ajourné. Néanmoins, sous certaines conditions, et sur décision du jury, certains aménagements sont possibles : \*un étudiant ajourné ayant acquis au moins 30 crédits sur les 60 crédits annuels peut être autorisé à présenter par anticipation certaines UE de l'année supérieure, dans une limite de 18 crédits. Il est alors déclaré ajourné redoublant (AJRE) ;

\*un étudiant ajourné ayant acquis au moins 48 crédits sur les 60 qui constituent l'année peut être autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure : il est alors déclaré ajourné autorisé à continuer (AJAC). En tout état de cause, le jury demeure souverain quant à la mise en œuvre effective de ces aménagements. L'accès à la troisième année de la licence n'est possible que si l'étudiant a entièrement validé la première année.

### **RAPPEL**

Si vous n'avez pas validé un semestre en première session, vous devez impérativement passer en seconde session (session de rattrapage) tous les examens correspondant aux UE ou ECUE dans lesquels vous n'avez pas obtenu la moyenne. Aucune note de première session inférieure à 10 ne peut être prise en considération pour la seconde session. Aucune dérogation n'est envisageable concernant le non-calcul en cas d'absence de résultats.

## Parcours THEORIE ET PRATIQUE du CINEMA et de l'AUDIOVISUEL

### SEMESTRE 5

Le semestre 5 comporte des enseignements théoriques passant en revue les bases analytiques et la critique historique des formes audiovisuelles et un enseignement technique et pratique de base. Il permet une évaluation et une harmonisation des niveaux tant techniques que théoriques jugés nécessaires à la poursuite du cursus.

Code	Intitulé		Volume horaire	ECTS
<b>HPI5U01</b>	<b>Histoire et esthétique des arts du spectacle 6</b>			
	HPT501A	Théâtre et regard	18h	
	HPI501B	CM Esthétique et théorie du cinéma 2	18h	
	HPI501C	TD Pratique de l'analyse et lecture de textes	12h	
<b>HPI5U02</b>	<b>Cinéma et sciences humaines 2</b>		36h	6
<b>HPI5U03</b>	<b>Histoire et pratique du cinéma et de l'audiovisuel 4</b>			6
	HPI503A	CM Histoire du cinéma 4	24h	
	HPI503B	Pratique du cinéma et de l'audiovisuel 4	36h	
<b>HPI5U04</b>	<b>Etude du scénario</b>			6
	HPI504A	Récit filmique	24h	
	HPI504B	Atelier écriture de scénario	6h+28h TD	
<b>HPI5U05</b>	<b>Connaissance du milieu et des institutions</b>		24h	3
<b>HPI5X08</b>	<b>UE générique Langue vivante</b>		24h	3

### SEMESTRE 6

Le semestre 6 est conçu comme un temps de maturation théorique portant sur des problématiques spécifiques et un temps de réalisations audiovisuelles, sous la forme d'ateliers, de stages et de confrontations avec le milieu professionnel. Une présentation publique des travaux réalisés dans les ateliers est prévue en juin.

<b>HPI6U11</b>	<b>Esthétique et théorie du cinéma</b>			9
	HPI611A	Esthétique du cinéma 3	36h	
	HPI611B	Théories du cinéma et de l'audiovisuel	18h	
<b>HPI6U03</b>	<b>Pratique du cinéma et de l'audiovisuel 5</b>		39h	6
<b>HPI6U09</b>	<b>Connaissance du milieu et des institutions</b>			6
	HPI609A	Connaissance du champ professionnel	24h	
	HPI609B	Stage	6h	
<b>HPI6U10</b>	<b>Histoire du cinéma 5</b>		30h	3
<b>HPI6U12</b>	<b>Module intégratif</b>		36h	3
	HPI612A	Méthodologie	24h	
	HPI612B	Projet professionnalisant	12h	
	HPI612C	Projet recherche	12h	
<b>HPI6X08</b>	<b>UE générique Langue vivante</b>		24h	3



## DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

Semestre 5

### HPI5U01 , Histoire et esthétique des arts du spectacle

6 crédits

Suivre les trois enseignements suivants :

#### - HPT501A Théâtre et regard

mardi 9h-11h

**les 8 et 15 sept, 6, 13 et 20 oct, 3, 10, 17 et 24 novembre**

cours mutualisé avec les étudiants L3 théâtre

Louis Dieuzayde

**Salle A209**

Depuis la naissance de la mise en scène, à la fin du dix-neuvième siècle, jusqu'à nos jours, la problématique du visible scénique s'est imposée comme une des questions majeures du fait théâtral moderne et contemporain. Bien que régulièrement dépréciés et contestés, le visible et l'image qui peut en jaillir occupent, dans un certain pan de la production actuelle, toute la scène quitte à transformer parfois le théâtre en art visuel. A partir de l'actualité de ces débats, à la fois esthétiques et politiques, nous étudierons les éléments fondamentaux les plus décisifs de la théorie de l'image (J. Rancière, MJ Mondzain, G. Didi-Huberman) puis, ainsi instruits, nous analyserons des séquences visuelles de certaines productions scéniques et filmiques ainsi que les modalités de leur réception chez le spectateur.

Evaluation de l'EC : session 1 et session 2 : contrôle terminal, écrit 3h, 50% de l'UE

#### - HPI501B , CM Esthétique et théorie du cinéma 2

Jean-Michel Durafour

mercredi 9h-11h

**Amphi 4**

**Les 9, 16, 23 et 30 septembre, 7, 14, 21 octobre, 4 et 18 novembre.**

cours mutualisé avec les étudiants L3 théâtre 100 étudiants

*La théorie du cinéma selon Jean Epstein* : Ce cours, qui s'adresse en partie aussi bien aux étudiants de cinéma que des arts de la scène, portera cette année sur l'approfondissement de la théorie du cinéma d'un auteur. Cette année, le cours portera sur l'œuvre, tout autant spéculative ( *Bonjour cinéma*, *L'Intelligence d'une machine*, *Le Cinéma du diable*, « Le monde fluide de l'écran ») que filmique ( *Cœur fidèle*, *La Glace à trois faces*, *La Chute de la maison Husher*, *Mauprat*, *Le Tempestaire*, *Finis Terrae*), du cinéaste français Jean Epstein (1897- 1953).

#### **Bibliographie indicative :**

Jean Epstein, *Ecrits sur le cinéma*, 2 volumes, Seghers, 1974-1975

Jean Epstein, *Écrits complets*, volumes I, II et VI, Editions de l'œil, 2020

Jacques Aumont (dir.), *Jean Epstein. Cinéaste, poète philosophe*, Cinémathèque française, 1998 Joël

Daire, *Jean Epstein. Une vie pour le cinéma*, La Tour verte, 2014

Vincent Guigueno, *Jean Epstein. Cinéastes des îles*, Jean-Michel Place, 2003

Roxane Hamery et Éric Thouvenel (dir.), *Jean Epstein. Actualité et postérités*, Presses universitaires de Rennes, 2016

Prosper Hillairet, *Cœur fidèle de Jean Epstein*, Yellow Now, 2008

Pierre Leprohon, *Jean Epstein*, Seghers, 1964

Evaluation : dossier

#### HPI501C , TD Pratiques de l'analyse et lecture de texte

Jean-Michel Durafour

mercredi 11h-12h,

**Amphi 3**

**Les 9, 16, 23 et 30 septembre, 7, 14, 21 octobre, 4 et 18 novembre.**

Et le mercredi 25 novembre de 9h-12h

Ce TD s'adresse uniquement aux étudiants de cinéma en approfondissement du cours de théorie du cinéma.

Evaluation de l'EC : session 1 et session 2 : rapport, 50% de l'UE

## **HPI5U02 , Cinéma et sciences humaines**

**6 crédits**

### **Ville, paysage, territoire**

**Thierry Roche et Caroline Renard**

Le mardi de 13h30 à 17h30

Les 8, 15, 22 et 29 septembre, 6, 13 et 20 octobre, 3, 10 et 24 novembre

En coopération avec l'**Institut de l'Image**.

**Salle Armand Lunel**

[www.institut-image.org](http://www.institut-image.org)

rue des Allumettes 13090 Aix en Provence 04 42 26 81 82

À travers une sélection de dix films, documentaires et de fictions, nous interrogerons la relation qu'un ou une cinéaste développe avec une ville, un paysage, un territoire singulier. Dans le monde contemporain, la ville ou le paysage ne peuvent plus être saisis d'un seul regard. Chaque cinéaste invente des entités spatiales et temporelles distinctes qui sont à la fois l'expression d'une réalité vécue et d'un imaginaire projeté. De Cadenet à Helsinki, en passant par Téhéran, Berlin ou les plaines de l'Oregon, nous verrons comment le travail formel de quelques cinéastes (Jean-Daniel Pollet, Alain Guiraudie, les frères Dardenne, Kelly Reichardt, Aki Kaurismäki...) signifie un certain rapport de la société et du territoire. Ce voyage singulier sera également l'occasion de questionner la manière dont les sciences humaines et sociales (anthropologie, histoire, sociologie...) aident à éclairer les films et à mieux saisir les enjeux cinématographiques.

La programmation complète sera indiquée sur le site internet de l'Institut de l'image : [www.institut-image.org](http://www.institut-image.org)

### **Bibliographie.**

Irène Bessière (dir.) *Ville et cinéma, espace de projection, espaces urbains*, Revue Théorème, Presse Sorbonne nouvelle, 2016

Thierry Jousse et Thierry Paquot, dir. *La ville au cinéma*, éd Cahiers du cinéma, 2005

Evaluation de l'UE : Session 1 : Contrôle terminal, écrit 3h / Session 2 : Rapport

## **HPI5U03 , Histoire et pratique du cinéma et de l'audiovisuel 4**

**6 crédits**

**Suivre les deux enseignements suivants :**

### **1/ HPI503A Histoire du cinéma 4**

#### **Le cinéma de la modernité (1958-1998)**

le lundi de 9h à 12h

8 séances x3h : **les 7, 14, 21 et 28 sept , 5 et 12 oct., 2, et 9 nov.**

**Thierry Millet**

**salle A223**

L'invention formelle au cinéma n'a jamais cessé tout en côtoyant et dialoguant avec des formes classiques ou des genres bien définis. Il s'agira dans ce cours d'explorer quelques-uns des auteurs marquants de cette période particulièrement riche en expérimentations et inventions formelles. L'analyse critique des œuvres nous permettra d'en explorer la cohérence artistique. Comment ces films, parfois déroutants pour les spectateurs, portent un discours sur la société et sur le cinéma toujours renouvelé qui articule les exigences éthiques et esthétiques.

Les auteurs envisagés : Bresson, Godard, Truffaut, Kubrick, Antonioni, Bergman, Duras, Lynch, Cronenberg, Jarmusch, Malick, Egoyan,...

Evaluation de l'EC : Session et session 2 : Contrôle terminal, écrit 3h (60% de l'UE) analyse d'un fragment de film de la période étudiée

### **2/ HPI503B Pratique du cinéma et de l'audiovisuel 4**

**salles A211 et A103**

Le jeudi et/ou vendredi (4 groupes de 15 étudiants)

Initiation aux techniques de réalisation vidéographique à partir de la fabrication d'un film court.

(Conception, préparation, tournage et montage).

Répartition en 4 groupes

*Inscription obligatoire dans Apogée*

Ateliers à la manière de : Jean-Luc Chaperon, Guy Lambert,

- Groupe 1 : Guy Lambert
- Groupe 2 : Jean-Luc Chaperon
- Groupe 3 : Guy Lambert
- Groupe 4 : Jean-Luc Chaperon

deux journées de remise à niveau technique : 10 et 11 septembre **salle A223 et pôle technique Aix**  
Groupe 1,2,3 & 4

Attention : ces cours ne sont pas accessibles aux étudiants Erasmus et en Echange International

Evaluation de l'EC : Session 1 : 2 notes : contrôle continu (60% de l'UE) + rendu film (40% de l'UE)  
Session 2 : rapport

Bilan des ateliers : projection des films durant la réunion bilan de semestre 1

### HPI5U03 , Etude du scénario

**6 crédits**

**Suivre les deux enseignements suivants:**

#### **1/ HPI504A Récit filmique**

**Fulvia Alberti**

mercredi 13h-16h

**salle A223**

7 séances de 3h : **23 & 30 sept, 7, 14 et 21 oct, 4, 25 nov**

Analyse de l'évolution du récit sériel : Dans ce cours nous allons interroger la construction du récit sériel et aborder l'évolution des rôles féminins et masculins dans l'évolution des types de série. Nous allons travailler sur des études de cas.

Voici les questions que nous allons aborder plus précisément :

- 1- la série, de la première idée à la « bible », en passant par le synopsis et le pitch : que signifie-il « récit sériel » ? Qu'est-ce qui constitue la sérialité ?
- 2- des premières séries télé à aujourd'hui, le rôle de la femme et de l'homme a évolué à l'écran. De quelle manière ?
- 3-comment l'entrée en production des plateformes de streaming a influencé les thèmes de la série et l'apparition de personnages complexes ?

Pour ce cours, nous ferons appel à différents supports écrits – d'Aristote, à Alexandre Dumas, à John Truby – Il est important que les étudiant.e.s aient une bonne connaissance d'un certain nombre de séries, tous genres confondus, afin que chacun.e puisse présenter rapidement un ou deux cas de récit sériel l'ayant particulièrement marqué.e.

Evaluation de l'EC : session 1 et session 2 : contrôle terminal : écrit 3h (50% de l'UE)

#### **2/ HPI504B Atelier écriture de scénario**

**Séverine Mathieu**

3 séances plénières : Lundi 7, 21 et 28 septembre 13h-16h :

**salle A223**

Puis répartition de la promotion en 4 groupes

(cf groupe "A la manière de", voir l'emploi du temps **salle A211**)

*Inscription obligatoire :*

*Pour l'inscription dans les 4 groupes, connectez-vous à l'application Apogée : <https://Apogée.univ-amu.fr>*

Initiation à l'écriture en code visuel à travers la rédaction d'un scénario de court-métrage.

Il s'agira d'abord d'explorer, nourrir et développer son univers personnel afin d'identifier ses sources d'inspiration et ses points de vue.

Cette première période s'élaborera à partir de jeux et d'exercices en écho avec la dramaturgie du réel. Ensuite, pour découvrir son écriture singulière, chacun sera invité à se confronter aux outils de la dramaturgie classique : système dramaturgique, utilisation du conflit et des personnages, focalisation, niveau de récit, etc.

Ces outils permettront d'ouvrir indifféremment deux pistes : l'écriture de fiction et l'écriture documentaire.

Afin de développer l'écriture de leur scénario, les étudiants se constitueront en binômes et seront répartis en quatre groupes de TD.

Les deux scénarios de fiction les plus aboutis seront sélectionnés par un jury et réalisés au deuxième semestre dans les ateliers de fiction.

Liste des films à voir :

*Le charme discret de la bourgeoisie* de Luis Bunuel, *Une femme sous influence* et *Opening Night* de John Cassavetes, *Fargo* et *No Country for old men* de Joel et Etan Cohen, *Fenêtre sur cour* d'Alfred Hitchcock, *Shara* de Naomi Kawase, *Elephant* de Gus Van Sant, *Le fils* de Jean-Pierre et Luc et Dardenne, *Close up et Ten* de Abbas Kiarostami, *Sud* de Chantal Akerman, Les films de Johan Van der Keuken, Robert Kramer et Claudio Pazienza

Evaluation de l'EC : session 1 : 2 notes : contrôle continu + rendu scénario (50% de l'UE) session 2 : rapport

#### **HP15U05 Connaissance du milieu et des institutions**

**Jean-Michel Perez**

**5 octobre, 16 novembre, 23 novembre (dates à confirmer en fonction de l'organisation du Festival tous courts)**

Rencontres avec des professionnels de la production, de la réalisation, de la diffusion du cinéma et de l'audiovisuel et de la recherche universitaire, permettant de faire un état des lieux des divers métiers, d'orienter l'intégration professionnelle et de préparer le stage.

Séances lors du **festival tous courts (du 1 au 5 dec)**

Calendrier spécifique : Présentation du programme et du mode d'évaluation lors de la réunion de prérentrée, le calendrier et le programme des rencontres seront donnés en début d'année.

Blog du cours : <https://connaissancedumilieu.wordpress.com/>

Evaluation de l'UE : Assiduité à toutes les rencontres. Un dossier écrit qui analyse une problématique développée lors d'une séance et sa relation avec le projet professionnel de l'étudiant. session 1 : contrôle continu partiel : 2 notes : contrôle continu + rapport  
session 2 : rapport

#### **HP15X08 UE générique Langue vivante**

L'étudiant doit choisir une langue vivante dans la liste de celles proposées (voir la liste des options niveau L3 en semestre 5).

**Voir l'offre du LANSAD (explication p.16)**

Pour l'inscription dans les groupe Apogée

**Les permanences LANSAD auront lieu les lundi 7, mercredi 9 et vendredi 15 septembre de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h15 dans la salle de réunion située au 1er étage des locaux de la scolarité.**

**REUNION BILAN DU SEMESTRE 5, Lundi 25 janvier, 9h-12h, salle A223**

## Semestre 6

### HPI6U11 Esthétique et théories du cinéma

suivre obligatoirement les deux cours ci-dessous

**HPI611-A Esthétique du cinéma**

**Thierry Millet et Jean-Michel Durafour**

**Formes de résistances, résistances des formes dans le cinéma contemporain**

**Le mardi 13h30-17h30**

à partir du mardi 26 janvier 2020

En coopération avec l'Institut de l'Image.

**Salle Armand Lunel**

[www.institut-image.org](http://www.institut-image.org), 8, rue des Allumettes 13090 Aix en Provence 04 42 26

81 82 descriptif

Evaluation de l'UE : session 1 et session 2 : Contrôle terminal, écrit 3h (60% de la note de l'UE)

### **HPI611B/C Théories du cinéma et de l'audiovisuel**

**Les cinéastes théoriciens**

**Thierry Millet**

**le mardi de 9h à 12h**

**Salle A223**

Les cinéastes, créateurs de formes, sont aussi des théoriciens du cinéma. Les auteurs privilégiés de ce cours : Griffith, Murnau, Vertov, Eisenstein, Bresson, Welles, Godard, Pelechian, Duras, Straub et Huillet, pensent le cinéma en le pratiquant. Théoriciens du montage, de la mise en scène, du son, ... ils ont bouleversés les pratiques et les réflexions sur le cinéma. Leur influence n'est pas seulement historique, elle affecte durablement l'histoire des formes cinématographiques et au delà artistiques.

L'esthétique du montage, la mise en scène du son, sa perception et son analyse structureront notre réflexion. Nous aborderons tous ces aspects dans une perspective théorique et critique en privilégiant l'analyse de films et de textes.

Evaluation de l'UE : session 1 : Contrôle continu partiel HPI6U11B : Contrôle continu et HPI6U11C : rapport session 2 : Rapport

(40% de la note de l'UE)

### HPI6U03 , Pratique du cinéma et de l'audiovisuel 5

Ce module propose un atelier de perfectionnement dans l'utilisation des techniques et méthodes d'écriture et de réalisation, dans l'une et/ou l'autre des catégories fiction ou documentaire. Les étudiants choisissent un seul atelier parmi les cinq ateliers proposés ci-dessous.

**Choisir un des ateliers proposés ci-dessous**

#### **1/ Ateliers Fiction 1**

**Séverine Mathieu**

**Salle ??**

*Répartis en groupes d'une dizaine d'étudiants vous devrez réaliser un court métrage "collectif " de 30 à 40 plans, le récit sera élaboré en atelier de scénario au 1<sup>er</sup> semestre (39h en présence de l'enseignant et travail en autonomie : préparation tournage, dérushage...).*

préparation tournage : 1

jour tournage : 2 jours

dérushage : 1/2 journée

montage : 3 jours

#### **2/ Atelier fiction 2,**

**Jean-Luc Chaperon**

**Salle ??**

*Répartis en groupes d'une dizaine d'étudiants vous devrez réaliser un court métrage "collectif " de 30 à 40*

plans, le récit sera élaboré en atelier de scénario au 1<sup>er</sup> semestre (39h en présence de l'enseignant et travail en autonomie : préparation tournage, dérushage...).

préparation tournage : 1

jour tournage : 2 jours

dérushage : 1/2 journée

montage : 3 jours

**3/ Atelier Filmer le travail,** **Laeticia Agostini** **Salle ??**  
Les jeudi et/ou vendredi de 9h à 16h

**4/ Atelier documentaire,** **Marie Mandy** **Salle ??**  
Les jeudi de 9h à 16h

**5/ Atelier Ecriture de scénario,** **Olivier Levallois** **Salle ??**  
Le mercredi, 9h-13h

Evaluation de l'EC : session 1 : rendu film ou scénario  
session 2 : rapport

### **HPI609A Connaissance du milieu et des institutions**

**Jean-Michel Pérez**

Série de rencontres avec des professionnels de la production, de la réalisation, de la diffusion du cinéma et de l'audiovisuel, permettant de faire un état des lieux des divers métiers et de préparer la mise en stage.

Séances lors du Festival La Premières fois (février 2021).

Calendrier spécifique : Présentation du programme et du mode d'évaluation lors de la réunion de prérentrée, le calendrier et le programme des rencontres seront donnés en début d'année.

Blog du cours : <https://connaissancedumilieu.wordpress.com/>

Evaluation de l'EC : session 1 : Contrôle continu (une note) (30% de l'UE)

session 2 : Rapport

### **HPI609B Stage tutoré en milieu professionnel**

**Jean-Michel Pérez**

voir descriptif p.17

**Salle A223**

séances de régulation du stage calendrier spécifique

Evaluation de l'EC : session 1 : Rapport de stage (30% de l'UE)  
session 2 : Rapport de stage

### **HPI6U10 Histoire du cinéma 5**

**3 crédits**

**lundi 9h-12h**

Le cours se partage en deux temps. Les deux parties du cours doivent impérativement être suivies

**1/ Histoire du cinéma documentaire**  
**5 séances de 3h**

**Thierry Roche**  
**Salle E111**

Le cours s'attachera à présenter les moments et leurs films qui ont contribué à façonner l'histoire du cinéma documentaire. Des origines à nos jours nous retracerons la route dessinée par cette manière singulière et originale de faire du cinéma, une manière parfois très proche et parfois bien loin du réel et qui pourtant reste documentaire dans l'intention.

Des références bibliographiques seront donnés au fil des séances.

## 2 / Approche multiculturelle du cinéma contemporain

5 séances de 3h

Denis Alcaniz

Salle E111

L'objectif de ce cours sera de réaliser une première approche, multiculturelle, du cinéma contemporain depuis les années 80. Les enjeux esthétiques des dernières décennies étant pluriels, l'idée sera de dresser un tableau sommaire des courants importants et du statut actuel du cinéma mondial. Le cours sera également l'occasion de travailler plus en profondeur les cinématographies d'Asie, notamment sur la Chine et le Japon.

L'enseignement reposera sur plusieurs extraits afin de travailler l'esprit d'analyse des étudiants tout en développant leur connaissance du cinéma mondial des dernières années (Asie, Europe, ou encore nouveaux auteurs américains) et de ses acteurs-auteurs majeurs.

Evaluation de l'EC :      Session 1 : contrôle terminal : dissertation 4h  
   session 2 : contrôle terminal : dissertation 4h

### HPI6U612 Module intégratif

**Le module intégratif se compose de deux éléments constitutifs :**

**vous devez impérativement suivre le TD de méthodologie et un des TD de projet =**

**En fonction de votre projet professionnel ou de votre projet de poursuite d'études, vous choisissez soit le groupe projet professionnalisant, soit le groupe projet recherche.**

#### 1/ HPI612A Méthodologie de spécialisation

Lundi 13h-16h

Thierry Millet

Salle A223

5 séances de 3h

Ce module offre à l'étudiant des connaissances et des outils méthodologiques utiles à la poursuite d'étude et à la préparation des concours de niveau Bac + 3 (écoles, écoles de cinéma, master recherche ou professionnel). Le module permet de mettre en œuvre les processus de constitution d'un projet personnel en relation avec un but professionnel. Il s'agit d'acquérir les compétences d'autonomie et de recherche qui permettront à l'étudiant de répondre aux exigences des concours d'entrée : élaboration d'un projet sur un sujet original, mise en œuvre d'une recherche personnelle, élaboration d'une bibliographie, constitution d'un dossier, présentation orale de son projet devant un jury.

Dans le cadre du projet professionnel et pour préparer la poursuite d'étude, il s'agit de poser les bases méthodologiques et d'expérimenter les spécificités de la construction d'un projet, ici plutôt celui d'un master. Chaque étudiant choisira un sujet personnel et rédigera un projet. Le travail de recherche bibliographique réalisé à la BU sera en rapport avec le sujet. Une présentation orale du projet permettra de cerner les spécificités de cet exercice.

Evaluation de l'EC :      session 1 : Contrôle continu partiel (2 notes) : rapport (projet)

#### 2/TD de projet au choix

- HPI612B Projet professionnalisant

Lundi 13h-16h

4 séances de 3h

Jean-Michel Perez

Salle A223

Le projet professionnalisant concerne les étudiant.e.s qui s'orientent vers les métiers du cinéma (écriture, réalisation, distribution...) Un temps du TD sera consacré à la présentation du parcours de master Ecritures documentaires.

Evaluation de l'EC :      session 1 : oral (présentation du projet)

**- HPI612C Projet Recherche**

Lundi 13h-16h (jour à confirmer)

4 séances de 3h

Le projet recherche concerne les étudiant.e.s qui s'orientent vers les métiers de l'éducation, de la recherche et de la médiation du cinéma. Un temps du TD sera consacré à la présentation du parcours de master "Ecritures Critiques"

**Sandra Escobar**

**Salle A223**

Evaluation de l'EC : session 1 : oral (présentation du projet)

**HPI6X08 UE générique Langue vivante**

L'étudiant doit choisir une langue vivante dans la liste de celles proposées (voir la liste des options niveau L3 en semestre 6.

**Voir l'offre du LANSAD (explication p.20)**

Pour l'inscription dans les groupes, connectez-vous à l'application ApogéeOptions de langue (LANSAD)

LANSAD : LANGues pour Spécialistes d'Autres Disciplines

L'offre de formation LANSAD réunit l'ensemble des enseignements de langues vivantes étrangères accessibles aux étudiants des différentes filières de l'UFR.

Chacune des langues vivantes étrangères propose un cursus structuré en unités d'enseignements adossées au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL)

Tous les cursus d'option de langue, visent par leur progression un niveau B2 du CECRL, ce qui suppose que l'étude de la langue choisie soit poursuivie sur plusieurs semestres.

Attention, toutes les langues ne sont pas disponibles sur 10 niveaux (consultez l'ensemble des listes d'UE optionnelles, notamment pour L3 et master quant au niveau visé).

Liste des langues ouvertes en LANSAD : anglais ; arabe ; arménien ; allemand ; berbère ; bulgare ; catalan ; chinois ; coréen ; espagnol ; grec moderne ; hébreu ; hindi ; italien ; persan ; polonais ; portugais ; roumain ; russe ; serbo- croate-bosniaque ; tchèque ; turc ; vietnamien

Modalités d'inscription

Pour les langues suivantes : allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, russe : l'inscription est obligatoire pour tous les étudiants (SFAD compris), sur présentation d'un bulletin de seconde et du relevé de notes du BAC.

Un entretien avec le responsable LANSAD pourra être envisagé de façon à orienter l'étudiant vers le cours de LANSAD approprié à son niveau de langue.

Les inscriptions se dérouleront en salle B118 et B107 : le jeudi de 14h à 16h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h..

A compter du 19 septembre les inscriptions se feront dans les BISES (bureau d'inscription et du suivi de l'étudiant (scolarité) de votre filière.

Pour les autres langues : L'étudiant indique son choix d'option sur sa fiche pédagogique et la remet au BISE de sa filière ou au secrétariat du SFAD.

ATTENTION cette inscription ne dispense pas de l'inscription sur l'application Apogée. Pour les cours à fort effectif, il vous sera demandé de vous inscrire dans un groupe de TD

Le nombre d'étudiants est limité par groupe. Une fois le groupe plein, celui-ci est fermé (aucun régime dérogatoire). Vous devrez par conséquent en sélectionner un autre.

Si vous n'êtes pas inscrit dans les groupes de Apogée, vous ne serez pas accepté en cours et vous ne recevrez jamais d'informations concernant ce groupe. Vous ne serez pas autorisé à passer l'examen.

L'assiduité est obligatoire. Renseignez-vous sur les modalités d'évaluation de votre UE de LANSAD.



## Stage tutoré en milieu professionnel

DUREE : 150 h minimum en périodes fixées avec l'entreprise.

Responsable : **Jean-Michel Perez**

### DEROULEMENT DU STAGE :

- Où ? Dans toute entreprise, institution, association, permettant aux étudiants d'exercer une activité en rapport avec le cinéma ou l'audiovisuel.
- Quand ? Le stage peut avoir lieu en alternance en fonction du terrain choisi ou **sur une période bloquée** à condition que cela soit compatible avec la poursuite normale des études. Une période est prévue à cet effet dans le calendrier : **début janvier** 3 semaines.

ATTENTION : **TOUS LES STAGES DOIVENT ÊTRE TERMINÉS LE 10 avril 2020 AU PLUS TARD.**

- Comment ? Les étudiants doivent trouver eux-mêmes leur stage (en concertation avec Guy Lambert). Le stage doit être cohérent (une seule entreprise, ou une seule activité dans différentes entreprises).
- Dérogation (pour expérience antérieure) : Vous pouvez faire valider à titre de stage une expérience antérieure à votre inscription, mais cela constitue une dérogation. Elle sera soumise à l'accord de l'enseignant tuteur.

### CONVENTION DE STAGE :

La convention de stage est obligatoire, il vous faut effectuer les opérations suivantes :

Les Etudiants de l'UFR ALLSH désirant effectuer un stage rentrant dans le cadre d'une Convention AMU **doivent passer par la plateforme informatique IPRO**, qui remplace les documents papier utilisés jusqu'alors. Vous devrez, préalablement à l'établissement de votre Convention, soumettre une demande d'autorisation de stage auprès de l'enseignant responsable de votre formation. Une liste des enseignants par département sera à votre disposition.

Vous devrez :

- 1) Via l'adresse [www.univ-amu.fr](http://www.univ-amu.fr), ou <http://suio.univ-amu.fr>, accéder à votre ENT (Environnement Numérique de Travail), grâce à votre Identifiant de connexion et Mot de passe (ces données figurent sur votre Certificat de Scolarité) ;
- 2) Sur votre ENT, onglet « Scolarité » puis « stages/conventions » une page intermédiaire explicative vous dirige vers l'application IPRO.
- 3) Sur votre bureau IPRO, allez à la rubrique « Mon Espace Candidat » puis « Demander votre autorisation de stage » ;
- 4) Suivre les instructions données dans cette rubrique et renseigner le formulaire de demande d'autorisation de stage ;
- 5) Sélectionner le responsable pédagogique auquel vous adresserez votre demande dans le menu déroulant correspondant (ATTENTION : SELECTIONNEZ BIEN L'ENSEIGNANT SUSCEPTIBLE DE VALIDER VOTRE DEMANDE D'AUTORISATION DE STAGE, SOUS PEINE DE VOIR CELLE-CI NON TRAITÉE – Reportez-vous pour cela à la liste accessible sur votre bureau IPRO) ;
- 6) Remplir les étapes « Rechercher une entreprise » puis « Sélectionner un contact » à partir des données contenues dans la base IPRO (suggestions automatiques) ou en créant les données si votre structure d'accueil n'est pas encore référencée ;
- 7) Enregistrer votre demande d'autorisation de stage en mode brouillon ou bien sélectionner « Soumettre à la validation du responsable pédagogique » pour activer la démarche ;  
Vous serez informé de la validation (ou du refus, ou de la demande de modification) de votre demande d'autorisation par un message sur votre adresse de courrier électronique Etudiant (univ-amu.fr).  
Il vous suffira alors de suivre les instructions contenues dans ce message pour transformer cette autorisation en demande de Convention de stage.

### REGULATION DU STAGE :

Dès la rentrée, une rencontre régulière avec l'ensemble de la promotion pourra vous aider à choisir un terrain de stage en fonction de votre projet professionnel, puis pendant son déroulement, à déterminer le type de contrat adapté à l'entreprise et à vos souhaits, à réguler les difficultés d'applications concrètes (techniques, relationnelles, ...),

et à proposer un mode de restitution du rapport de stage adapté aux deux partenaires (entreprise et université). Séances obligatoires de régulation :

**le mardi de 10h à 12h, voir calendrier L3**

Chaque étudiant lors de ces régulations, évoquera le déroulement construit des actions, les diverses prises de responsabilité au sein de l'entreprise, les difficultés ainsi que les possibles réorientations...

L'objectif principal de ces rencontres, outre celui de connaître le monde du travail du cinéma et de l'audiovisuel (production, diffusion, édition, communication, éducation...) et de se confronter à ses nombreuses exigences, est de réfléchir au travers de sa propre expérience, celle des autres étudiants et des recommandations du formateur, et de tenter de déterminer son futur projet professionnel. Les étudiants en formation continue en sont dispensés.

**RAPPORT DE STAGE et ATTESTATION DE STAGE (obligatoires pour sa validation) :**

A l'issue du stage et au plus tard le ??? (1ère session), ou ??? (2ème session.) l'étudiant doit remettre à Jean-Michel Perez :

- Une attestation de stage (signée par le responsable de la structure d'accueil)
- Un rapport de stage (dactylographié **en deux exemplaires**) de 15 pages minimum (annexes non comprises).
- Le rapport de stage devra traiter les points suivants : Comment le stage a été trouvé et mis en place ; Description de la structure d'accueil et de son fonctionnement ; Description du contrat mis en place avec l'entreprise ; Réflexion sur le travail effectué pendant le stage (ce ne doit pas être un simple récit) ; Implication et acquis personnels ; Bilan et conclusion.

## Éléments bibliographiques

### Initiation :

- J. AUMONT, A. BERGALA, M. MARIE et M. VERNET : Esthétique du film, Nathan 1984.
- J. AUMONT et M. MARIE : L'Analyse des films, Nathan, 1990.
- Martine JOLY, L'Image et son interprétation, Nathan, 2002
- F. VANOYE, Anne GOLIOT-LETE : Précis d'analyse filmique, Nathan coll. 128, 1992.

### Ouvrages généraux :

- J. AUMONT : A quoi pensent les films, Séguier 1996.
- J. AUMONT : L'Image, Nathan 1990.
- A. BAZIN : Qu'est-ce que le cinéma ? Cerf 7ème Art, rééd.1987.
- F. BEAU, P. DUBOIS, G. LEBLANC : Cinéma et dernières technologies, INA/De Boeck, 1998.
- D. BORDWELL & K. THOMPSON : L'Art du Film, une Introduction, De Boeck, 2002.
- N. BURCH : Une praxis du cinéma, Folio Essais, rééd.1986.
- N. BURCH : La lucarne de l'infini, Nathan, 1991
- F. CASSETTI : Les théories du cinéma après 1945 (1999), Colin
- P. DUBOIS : L'acte photographique, Nathan, 1990.
- M. CHION : L'Audiovision, Nathan, 1991.
- M. CHION : Le son, Nathan, 1999.
- G. GAUTHIER : Vingt leçons + une sur l'image et le sens, Edilig 1982.
- Y. ISHAGHPOUR : Le cinéma, éd. Verdier Poche, 2015
- R. MOINE : Les genres du cinéma, Nathan, 2002.
- D. PAÏNI : Le cinéma un art moderne, Cahiers du Cinéma, 1997.
- V. PINEL : Vocabulaire technique du cinéma, Nathan, 1995.
- A. ROCHE et M.C. TARANGER : L'Atelier de Scénario, Dunod, 1999.

### Histoire :

- M. BARNIER, L. JULLIER, Une brève histoire du cinéma (1895-2015), éd. Pluriel, 2017
- A. BAZIN : Le cinéma français de la Libération à la Nouvelle Vague, éd. Cahiers du Cinéma, 1983
- Pierre BILLARD, L'Âge classique du cinéma français, Flammarion 1995
- J. Michel FRODON, L'Âge moderne du cinéma français, Flammarion 1995
- M. LAGNY : De l'histoire du cinéma, Armand Colin, 1992
- J.L. LEUTRAT : Le cinéma en perspective : une histoire, Nathan, coll. 128, 1992
- M. MARIE : La Nouvelle Vague, Nathan, 1996
- J. MITRY : Histoire du Cinéma (5 vol.), Ed. Universitaires

### Dictionnaires :

- Jacques AUMONT et Michel MARIE : Dictionnaire théorique et critique du cinéma, Nathan, 2001.
- J.L. PASSEK : Dictionnaire du Cinéma, Larousse 1986, 1991, 1995, 1998.
- G. SADOUL : Dictionnaire des films, Dictionnaire des cinéastes, Seuil
- B. TAVERNIER et J. COURSDON, 50 ans de cinéma américain, Nathan-Omnibus.

### Collections :

Synopsis (Nathan), 128 (Nathan), Ciném'action (Corlet/Télérama), Cahiers du Cinéma éditions.

### Revue :

Cahiers du Cinéma, Positif, Trafic (P.O.L.), Cinémathèque (Yellow Now), Admiranda, Vertigo (J.M.Place), Cinergon, Simulacres, Images Documentaires, La Revue Documentaires, Art-Press, Iris;  
Dossiers de l'INA, Médias-Pouvoirs, Le Monde Diplomatique, Télérama.

---